

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mercredi 7 janvier 2015 à 19 h, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Danielle Laramée, Marie-Hélène St-Georges, MM. Denis Chabot et Antonio Ciarciaolino, tous commissaires formant quorum.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Georges Brissette, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mme Paule Fortier a prévenu de son absence.

---

**OUVERTURE**

La présidente, Mme Paule Fortier, ayant prévenu de son absence, la séance est ouverte par la vice-présidente de la Commission scolaire, Mme Josée Bastien, conformément aux articles 158 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*. Les commissaires présents forment quorum.

Il est 19 h.

**VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION**

Le secrétaire général, M<sup>e</sup> Jonathan Desjardins Mallette, atteste que la procédure de convocation a été respectée.

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n<sup>o</sup> CE-150107-2742

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

3. Nomination d'une firme d'ingénierie (structure) pour le projet de vétusté à l'école Horizon-du-Lac – Adoption;
4. Nomination de gestionnaires – Adoption; (*huis clos*)

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

**Adopté**

**NOMINATION D'UNE FIRME D'INGÉNIERIE (STRUCTURE) POUR LE PROJET DE VÉTUSTÉ À L'ÉCOLE HORIZON-DU-LAC**

Résolution n° CE-150107-2743

*ATTENDU* qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de vétusté à l'école Horizon-du-Lac dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments (50620) (résolution n° CC-140625-4113);

*ATTENDU* que le coût total du projet est évalué à 6 500 000 \$ (incluant honoraires, imprévus et taxes);

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme professionnelle en ingénierie (structure) pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

*ATTENDU* la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) et le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) de la Commission scolaire;

*ATTENDU* que les coûts estimés des honoraires pour les services de la firme professionnelle en ingénierie seront inférieurs à 100 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE RETENIR* la firme professionnelle en ingénierie (structure) Cima + s.e.n.c. pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de vétusté à l'école Horizon-du-Lac;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit contrat ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus.

**Adopté**

**HUIS CLOS  
NOMINATION DE GESTIONNAIRES**

Résolution n° CE-150107-2744

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 19 h 15.

**SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CE-150107-2745

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 19 h 20.

**NOMINATION – PROMOTION À TITRE DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE**

Résolution n° CE-150107-2746

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

*ATTENDU* l'affichage pour combler les postes de direction adjointe adressé à l'externe de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

*DE NOMMER* monsieur Louis Bernier à une fonction de direction adjointe d'école et de le soumettre à une période de probation d'une année;

*D'ENGAGER* madame Chantal Thibault à une fonction de direction adjointe d'école et de la soumettre à une période de probation d'une année.

**Adopté**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CE-150107-2747

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 19 h 25.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général